

Le journal

SMICTOM
NORD DU BAS-RHIN

■ SPÉCIAL DÉCHÈTERIE : Gros plan sur nos déchets

Les 11 déchèteries du SMICTOM du Nord du Bas-Rhin sont des centres d'apport volontaire réservés exclusivement aux habitants du SMICTOM du Nord du Bas-Rhin pour des déchets produits dans le périmètre du syndicat. Ce numéro veut rappeler quelques règles et principes afin de permettre aux utilisateurs d'évacuer dans les meilleures conditions et au meilleur prix les déchets non collectés en porte à porte.



■ Le mot du Président



L'évolution des habitudes alimentaires, des modes de consommation et de production conduisent à une explosion de la quantité et de la diversité des déchets.

Les enjeux actuels impliquent des comportements plus responsables : réduire et valoriser durablement les déchets pour préserver notre cadre de vie.

Le SMICTOM Nord du Bas-Rhin met tout en œuvre pour répondre aux défis environnementaux et économiques auxquels ses concitoyens sont confrontés.

Depuis plusieurs années déjà, la tendance est au tri et à la collecte sélective. Un réseau de 11 déchèteries vient compléter les prestations de collecte en porte à porte et de traitement. Mais pour être efficace, la gestion des déchets doit intégrer le contexte socio-économique de son territoire.

Dans cette perspective de recherche d'un service public adapté aux besoins des usagers, nous étudions des améliorations en accord avec la spécificité de chacune de nos déchèteries : accès par badge aux seuls habitants de notre territoire s'étant acquittés de la redevance, nouvelles signalétiques de repérage des bennes, jours et horaires d'ouverture selon la fréquentation...

Eu égard aux exigences des réglementations nationales et européennes, les pratiques se doivent encore d'évoluer. Notre devoir est de favoriser la valorisation matière présente dans nos déchets, mais également de renforcer la prévention ainsi que la sensibilisation au tri.

Le SMICTOM du Nord du Bas-Rhin s'évertue à développer de nouvelles filières de valorisation énergétique et de recyclage des déchets.

Rappelons que la contribution payée par tout un chacun, a permis en 2014 l'élimination de plus de 58 000 tonnes de déchets dont 3 016 tonnes collectés dans nos déchèteries.

Notre objectif est d'arriver à une réduction de 7% de la production globale des déchets et de 15% des tonnages d'ordures ménagères enfouis ou incinérés dans les cinq années à venir.

Mais il va de soi qu'une gestion responsable des déchets ne pourra se faire sans l'implication et la prise de conscience de chacun d'entre nous quant à ces futurs enjeux.

Nous comptons sur votre indispensable collaboration.

Philippe GiRAUD
Président

Les déchets ADMIS en déchèterie

DÉCHETS VERTS :

La benne des déchets verts est parmi les plus sollicitées.

Pensez aussi à pratiquer le compostage !

Il permet de traiter chez soi les déchets de jardin mais également les déchets de cuisine, réduisant au passage près de 30% le poids de la poubelle d'ordures ménagères.



Ce procédé totalement naturel donne un compost de qualité pour vos propres besoins en jardinage. Ajoutez le gazon en faible quantité et pensez à l'utiliser en paillage pour limiter les arrosages. Ne le mettez surtout pas dans votre bac à ordures !

Vous pouvez acquérir un composteur auprès de votre Communauté de communes.

RADIOGRAPHIES MÉDICALES :

Nouvelle filière sur les déchèteries suivantes :



- Hatten
- Lauterbourg
- Mertzwiller
- Niederbronn-les-Bains
- Sultz-sous-Forêts
- Wissembourg

DÉCHETS TOXIQUES :

En 2014, le traitement des déchets toxiques a coûté au SMICTOM 1 215 €/tonne

Apprendre à reconnaître les sigles sur les produits d'entretien est un acte éco-responsable, plus de détails sur :

www.notre-planete.info/ecologie/dechets/pictogrammes.php

pensez-y!

Le jardinage et l'entretien du jardin au naturel permet de limiter l'utilisation de produits dangereux pour notre environnement reconnaissables par les logos suivants :





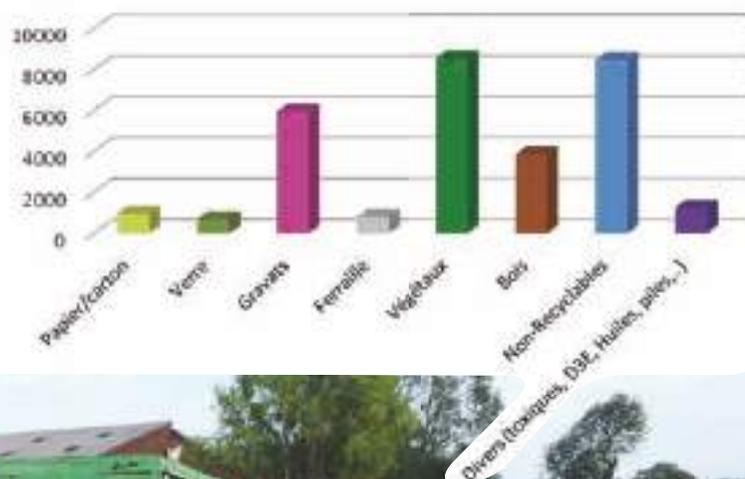
LES « POINTS-ÉCO » DE COLLECTE EN DÉCHÈTERIE :

- Ampoules et néons
- Batteries
- Bois (meubles, portes, poutres...)
- Bouchons de liège
- Cartouches d'encre
- Déchets verts (herbes, branches...)
- Electroménagers (machines à laver, four, imprimantes...)
- Ferraille (vélo...)
- Gravats (briques, tuiles, pierres...)
- Huiles cuisine
- Huiles moteur
- Non recyclables (polystyrène, plâtre, carrelage, matelas...)
- Papiers/cartons
- Piles
- Radiographies médicales
- Toxiques (résidus ménagers de peinture, solvant, décapant, essence...)
- Verre
- Vêtements

REPARTITION DES APPORTS EN DECHETERIES :



Tonnages



■ 58 031 tonnes de déchets collectés en 2014 sur le territoire du SMICTOM

- dont **52 %** collectées en apport volontaire sur nos déchèteries.
- **72 %** des ces déchets sont acheminés vers des filières de régénération, valorisation ou de recyclage.
- **28 %** non-recyclables sont enfouis au Centre de Stockage de Wintzenbach/Schaffhouse-près-Seltz.

Emballages alu...



Ces emballages seront mieux valorisés et apporteront des recettes supplémentaires au SMICTOM, s'ils sont déposés dans le bac de tri sélectif.

“non”

Les déchets **NON ADMIS** en déchèterie

DANGEREUX OU ENCOMBRANTS, CES DÉCHETS SONT REPRIS DANS DES FILIÈRES PARALLÈLES :

- Les déchets putrescibles, anatomiques ou infectieux (cadavres d'animaux, seringues souillées...)
- Les déchets dangereux (produits radioactifs, explosifs, inflammables...)
- L'amiante
- Les pneus
- Les souches d'arbres au-delà de 60 cm, les traverses de chemin de fer et toute matière non compactable
- La terre
- La sciure
- Les bouteilles de gaz (reprises par les revendeurs)
- Les briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique (à déposer dans le bac de tri sélectif)

en cas de doute
demandez conseil
aux professionnels
à votre service

La liste n'étant pas exhaustive, l'agent de la déchèterie est habilité à refuser tout déchet non conforme à la réglementation en vigueur.



LES DÉCHETS PUTRESCIBLES :

Les sacs d'ordures ménagères sont absolument interdits en déchèterie.



AMIANTE :

Pour le traitement de l'amiante au Centre de Stockage de Schaffhouse-près-Seltz/Wintzenbach prendre contact avec le SMICTOM au 03 88 54 84 00. Seuls l'amiante lié et l'amiante-ciment peuvent être stockés au CSDND.

Coût de l'apport : 1 tonne gratuite par an pour les particuliers et les collectivités. Prix à la tonne supplémentaire : 378 €.



LES PNEUS :

S'adresser à son garagiste pour la reprise des pneumatiques usagés.

■ Horaires et sites à votre disposition

Horaires d'été : du 1^{er} avril au 30 septembre : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30

Horaires d'hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Jours d'ouverture : Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi

BEINHEIM	06 15 76 87 08	NIEDERBRONN-LES-BAINS	03 88 09 61 90
BETSCHDORF	03 88 54 56 26	SOULTZ-SOUS-FORÊTS	03 88 80 66 54
HATTEN	03 88 80 14 04	WINTZENBACH	03 88 86 55 51
LAUTERBOURG	03 88 94 83 80	WISSEMBOURG	03 88 54 39 54
LEMBACH	03 88 94 25 93	WOERTH	03 88 54 07 70
MERTZWILLER	03 88 90 15 49		

Les services proposés en déchèteries apportent une réelle complémentarité à la collecte en porte à porte.



■ Commerçants, artisans ou exploitants agricoles



Chaque professionnel a la possibilité de déposer ses matières recyclables en déchèterie à hauteur de 2m³ hebdomadaire. Ce service s'accompagne de l'acquittement d'un ticket. Des carnets de 10 tickets sont disponibles auprès de la :

Trésorerie de Wissembourg :

Cour de la Commanderie
2 rue de l'Ordre Teutonique - BP 40
67161 Wissembourg Cedex
Tél. 03 88 94 01 29

Mairie de Niederbronn-les-Bains :

2 place de l'Hôtel de Ville
67110 Niederbronn-les-Bains
Tél. 03 88 80 89 89

Bon de commande à télécharger :

<http://www.smictom-nord67.com/pages/les-decheteries.html>

La déchèterie n'est pas accessible aux professionnels les vendredis et samedis.



Pour les gros volumes, s'adresser directement au centre d'enfouissement.



■ Les devoirs de l'usager

Le service « déchèteries » est un service public complémentaire à la collecte en porte à porte pour les particuliers dans la limite d'un apport de 2m³ par semaine.

Si chaque habitant du territoire du SMICTOM peut se rendre sur l'une des 11 déchèterie de son choix, il est néanmoins tenu d'en respecter le règlement et de se conformer aux instructions de l'agent comme :

- Trier ses déchets avant de venir à la déchèterie. Les meubles doivent être démontés et les matériaux séparés.
- Prendre ses dispositions pour assurer le déchargement d'objets lourds (être accompagné).
- Respecter les règles de circulation sur le site.
- Couper le moteur de son véhicule pendant le déchargement.
- Déposer les déchets dans la bonne benne, se renseigner auprès de l'agent en cas de doute, accepter ses consignes.
- Laisser les lieux propres et balayer le cas échéant.
- Ne rien récupérer sur le site : ce qui entre en déchèterie devient propriété du SMICTOM.
- Quitter la déchèterie après avoir déposé ses déchets : le stationnement des véhicules et la présence des usagers ne sont autorisés que pendant le déversement des déchets dans les conteneurs.



■ Les déchèteries, un service pour tous

LA BONNE GESTION DES DÉCHÈTERIES EST L'AFFAIRE DE TOUS :

La déchèterie est un service public de proximité indispensable pour la protection de notre environnement et incontournable dans la valorisation des matières et la réduction des déchets. **La fréquentation et les tonnages collectés en apport volontaire sur les 11 sites sont en constante augmentation.**

La déchèterie n'est pas un service gratuit. Il est payé par les habitants du territoire du SMICTOM du Nord du Bas Rhin à travers la redevance des ordures ménagères.

L'AGENT DE DÉCHÈTERIE EST RESPONSABLE DU SITE ET GARANT DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR - SES MISSIONS ESSENTIELLES :

- Accueillir les usagers.
- Vérifier l'origine et le volume des déchets (artisans - privé).
- Communiquer les règles de tri aux usagers.
- Vérifier la bonne affectation des déchets et corriger des erreurs éventuelles.
- Réceptionner, différencier, trier et stocker les déchets spécifiques.
- Gérer et suivre les rotations des bennes, optimiser leur remplissage.
- Entretien du site.

■ Monsieur Didier Schweitzer

NOUVEAU RESPONSABLE DES DÉCHÈTERIES

M. Schweitzer, quels sont les priorités et les objectifs que vous vous fixez au terme de vos quatre premiers mois de présence au Smictom du Nord du Bas-Rhin ?



Trois orientations me semblent essentielles :

- Améliorer la propreté, la sécurité et l'accueil sur chaque site afin que l'utilisateur ait plaisir à fréquenter toute déchèterie de son secteur.
- Apporter un soutien réel à chaque agent, améliorer sa formation à l'accueil des usagers, sécuriser son lieu de travail.
- Travailler en synergie avec les élus, faire respecter le règlement dont notamment le zéro récupération afin que les ressources du Smictom et donc les redevances des usagers soient préservées.



Nous tenons à rendre un hommage particulier à notre agent Messaoud BOUMELLIT, qui nous a quittés subitement le 8 octobre dernier, laissant sa famille et tous ses amis dans un profond désarroi.

Messaoud a été notre collègue pendant 14 années sur la déchèterie de Mertzwiller.

Nous garderons de lui le souvenir d'un collaborateur consciencieux et apprécié de tous.



*Je tiens à vous souhaiter,
au nom de l'ensemble des élus et du personnel du SMICTOM,
de bonnes fêtes de fin d'année.*

Philippe GIRAUD
Président